



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Rencontres des animateurs bois-énergie

20-21 novembre 2014

Compte-rendu de l'atelier 3

Soutenir les projets de chaufferies industrielles

Vendredi 21 novembre – 9h-10h

Animateur/Référent : Gaëtan REMOND (Inddigo) et Stéphane COUSIN (CIBE)

Secrétaire : Vincent RICHARD (Midi Pyrénées)

1. **Présentation de S. COUSIN sur les actions du CIBE concernant les industriels** (cf. annexe)

S. COUSIN présente les objectifs visés, le plan d'actions et la mise en œuvre de ces démarches au sein de la commission RES/MOP du CIBE.

Ainsi, ces actions cherchent à :

- Consolider la communication auprès des industriels
- Apporter un soutien aux acteurs des filières bois-énergie pour le développement des projets industriels
- Proposer aux pouvoirs publics des améliorations des systèmes d'aides et des leviers de développement

Pour cela, deux évènements (1 national et 1 régional), des documents de communication ciblés, formation,...

Un appui aux animateurs bois-énergie est ainsi proposé via la création d'outils spécifiques en complément des actions actuelles à destination des structures d'animation notamment l'appui pour l'organisation de journées techniques à destination des industriels (support des interventions, intervenants etc.), documents supports, ateliers, sensibilisation voire formation.

Le CIBE poursuivra également l'interview d'industriels sur les difficultés rencontrées lors du montage de leur projet et propose de le faire en partenariat avec les structures d'animation qui le souhaitent pour les industriels de leur territoire.

2. **Présentation de G. REMOND sur la mission de promotion du BCIAT auprès des industriels par Inddigo** (cf. annexe)

Rappel de l'état des lieux de développement

La **courbe des projets s'infléchit** donc l'ADEME a missionné Inddigo pour promouvoir le BCIAT (cf. cahier des charges en annexe).

Le délai de l'appel à projets BCIAT est très serré :

- 1^{er} contact avec Délégation Régionale de l'ADEME avant le 1^{er} décembre 2014...
- Dossiers déposés au 30 janvier 2015



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

- Septembre 2015 : résultats
- Septembre 2017 au plus tard : mise en service (très court pour réaliser compte tenu des autorisations administratives).

Remarque : cet appel à projets n'est pas uniquement tourné vers les industriels mais aussi vers le tertiaire privé et le domaine agricole.

G. REMOND signale qu'il ne faudrait pas se focaliser sur le seuil des 1000 tep car les projets de **moins de 1000 tep** peuvent être aidés (hors BCIAT) et sont intéressants aussi.

Mission d'Inddigo

8 régions prioritaires : Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes

De façon générale, V. RICHARD signale que les objectifs 2020 représenteraient un triplement des consommations en bois. Il dit qu'il est probable qu'une telle augmentation posera des problèmes d'approvisionnement. S. COUSIN confirme qu'il faut aussi laisser le temps à une montée en puissance des circuits d'approvisionnement.

Les animateurs pourraient jouer de nombreux rôles :

- Diffusion des documents de communication spécifiques produits notamment les fiches disponibles sur le site internet du CIBE : www.cibe.fr/#308
- Prise de contact avec les entreprises susceptibles d'être intéressées par la démarche avec le soutien d'Inddigo selon les cas car ce bureau d'études est engagé sur la mise en place de 15 études d'opportunité gratuites

3. Débat suite aux présentations

PL. CAZAUX (ADEME Centre) suggère qu'il serait intéressant de compiler aussi les industriels qui pourraient être intéressés par le bois-énergie (par exemple ceux qui paient la **TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)).

Il signale la présence de listes d'entreprises disponibles dans le tableur GALLILEO de régionalisation des objectifs Grenelle et que l'interlocuteur en Délégation Régionale ADEME peut fournir ces listes aux animateurs bois-énergie.

A. FABBI (Bois énergie 15) signale son mécontentement que l'ADEME n'ait pas fait **appel au réseau des animateurs** pour une partie de ces actions (études d'opportunité, notamment).

V. RICHARD trouve que cette situation insatisfaisante pourrait donner l'occasion de définir le rôle des animateurs vis-à-vis des projets BCIAT :

- Recenser ce qui a déjà été fait par les animateurs dans ce domaine
[Le document produit par le CIBE en 2014 pourrait y aider, il est téléchargeable, après connexion à l'espace Adhérents, [sur ce lien](#)]
- Donner des outils aux animateurs
- Pour les animateurs : ne pas essayer de tout faire : trouver les relais avec les bureaux d'études thermiques et autres.

Les animateurs sont allés ou non vers les industriels, selon la stratégie et/ou les opportunités de chaque structure d'animation. Certains sont allés voir les industriels, comme Arbocentre, tandis que Bois énergie 66 s'est spontanément tourné vers les serres agricoles.



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

PL. CAZAUX suggère que cette mission d'Indiggo soit effectuée au maximum en **partenariat avec les animateurs**.

V. RICHARD pense qu'il est un peu tard, compte tenu des délais, pour construire ce partenariat sur cette mission-là. Il trouve qu'il y a trop de démarches de types « top-down » et pas assez de « bottom-up » dans cette mission et dans la construction de cet atelier qui ne laisse pas assez de place au débat. Maintenant, il suggère d'être constructif et d'**œuvrer à des démarches plus cohérentes** à l'avenir. Ainsi il propose d'utiliser les outils proposés et d'en élaborer d'autres.

G. REMOND fait part de la difficulté et de la spécificité de l'approche et de la sensibilisation des industriels: motiver la rencontre, construire un argumentaire (période difficile, gaz bon marché, attente d'une forte technicité).

Il complète en mentionnant que les cibles sont ainsi plutôt en zones périurbaines non desservies par le gaz.

S. COUSIN informe que l'ADEME organise le **1^{er} colloque « industries » en mars 2015** (cf. annexe).

4. Identification des besoins en outils et formation

Cette partie n'a pas pu être abordée par manque de temps, il est proposé de palier cela en organisant **une réunion téléphonique** sur le sujet avec Inddigo, Stéphane COUSIN (Secrétaire de la commission RES/MOP) et Elodie PAYEN (Secrétaire de la commission ANI)

En annexe :

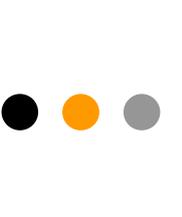
- Présentation Powerpoint « Actions du CIBE pour le développement du bois-énergie dans l'industrie » - Commission RES/MOP CIBE
- Présentation Powerpoint « Promouvoir le BCIAT auprès des industriels » - Inddigo
- Cahier des charges de missions d'Inddigo
- Programme du colloque national ADEME énergie industrie



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

A approfondir par la commission « Animation Bois-énergie » du CIBE en partenariat avec la commission RES/MOP :

- ➔ Identifier les industriels appliquant la TGAP
- ➔ Contacter les Délégations Régionales de l'ADEME pour obtenir les listes d'entreprises du tableur GALLILEO
- ➔ Identifier les outils nécessaires à une meilleure mobilisation par les animateurs en collaboration avec la commission RES/MOP et Inddigo
 - Projet de réunion téléphonique entre CIBE
 - Proposition d'actions :
 - Définir les besoins d'information voire de formation ?
 - Identifier les documents de communication manquants et proposer des documents le cas échéant
 - Organiser des Webconférences sur les besoins identifiés le cas échéant
 - Faire remonter au CIBE les projets à interviewer en partenariat avec les structures d'animation intéressées.
 - Faire appel au CIBE pour l'organisation de journées techniques dédiées
 - Evènements à venir :
 - Mars 2015 : conférence « Industriels » organisée par l'ADEME
 - A fixer : Intervention (s) nationale (s) du CIBE
 - A fixer : journée technique régionale organisée par le CIBE à démultiplier en région en fonction des besoins



Rencontres annuelles des animateurs bois-énergie

21 novembre 2014 - Tours

Actions du CIBE
pour le développement du bois-énergie dans l'industrie



Plan

- 1) Objectifs visés
- 2) Plan d'actions
- 3) Mise en œuvre
 - En 2014
 - En 2015



Commission RES/MOP



o Thématiques

- Etat des lieux et promotion de la chaleur au bois
 - Habitat / tertiaire, réseaux de chaleur, **industrie**
- Montage des projets de chaufferies bois
 - Modes de gestion / contractualisation
 - Financement public / privé
 - Fiscalité

3



Commission RES/MOP



o Objectifs

- Recensement, état des lieux
- Retours d'expérience, analyse des atouts / limites
- Propositions d'optimisation / innovation
- **Sensibilisation / promotion, diffusion des bonnes pratiques**

4



Objectifs visés



Communiquer auprès des industriels afin de :

- faire connaître le bois-énergie
- diffuser les bonnes pratiques

Apporter un soutien aux acteurs des filières industrielles et de la filière bois-énergie pour :

- augmenter leurs niveaux de compétences
- faciliter la réalisation de projets bois-énergie industriels

Proposer aux pouvoirs publics des améliorations des systèmes d'aides et des leviers pour favoriser le développement du bois-énergie dans l'industrie (identification des opportunités, des freins à lever...)

5



Plan d'actions



Recensement / identification

- compléter / actualiser les bases de données existantes du CIBE
 - ✓ recensement des installations bois-énergie et de leurs caractéristiques
 - ✓ base documentaire
 - ✓ identification des acteurs, des formations, des outils de financement...
- en développer de nouvelles en fonction des besoins

Analyse / caractérisation

- les travaux et réflexions menés au sein des commissions du CIBE sont à poursuivre, en approfondissant tout particulièrement les thématiques concernant l'industrie
 - ✓ analyses des données issues des recensements
 - ✓ enquêtes pour retours d'expériences...

6



Plan d'actions



Actions

- Communication ciblée
 - ✓ réalisation / diffusion de documents de promotion et de fiches techniques
 - ✓ rédaction d'articles
 - ✓ interventions lors de manifestations nationales ou régionales
- Appui aux acteurs
 - ✓ développement de partenariats CIBE (secteur de l'énergie, filières industrielles)
 - ✓ journées techniques CIBE
 - ✓ formation des acteurs (interventions dans des modules de formation, réalisation de guides techniques)
 - ✓ propositions aux pouvoirs publics
 - ✓ appui aux animateurs bois-énergie

7



Mise en œuvre en 2014



Retour d'expérience sur le montage technique et financier de projets biomasse dans l'industrie

- 9 installations enquêtées, de 350 à 11 700 tep/an
- Place de l'animateur bois-énergie :
 - ✓ sensibilisation : 0 site
 - ✓ note d'opportunité : 1 site
- Actions considérées comme pertinentes par les industriels
 - ✓ réalisation et diffusion de notes à caractère technique, tout particulièrement sur l'approvisionnement en combustibles bois
 - ✓ organisation de manifestations d'information sur le bois-énergie avec le concours des CCI départementales et/ou régionales, en liaison avec les animateurs bois-énergie des territoires concernés
 - ✓ organisation d'interventions techniques sur le bois-énergie avec le concours des syndicats et centres techniques de certaines filières industrielles
 - ✓ réalisation et diffusion de fiches de présentation d'installations bois-énergie existantes en industrie, assorties si possible des retours d'expériences associés

8



Mise en œuvre en 2015



Retour d'expérience sur le montage technique et financier de projets biomasse dans l'industrie

- 7 nouvelles installations à enquêter (dont 4 de moins de 1 000 tep/an),
-> proposition possible
- recueil auprès des membres du CIBE des solutions qu'ils sont susceptibles d'apporter pour répondre aux exigences et aux difficultés que peuvent rencontrer les industriels
-> en collaboration avec Rex

Actions de sensibilisation et de communication

- 1 conférence au niveau national (salon professionnel, colloque ou journée professionnelle) -> proposition possible
 - journée technique en région, en appui des animateurs bois-énergie concernés afin d'aider ces derniers à initier et développer les partenariats régionaux
 - ✓ 1 journée type : -> proposition souhaitée
 - ✓ appui du CIBE aux animateurs pour l'organisation de leurs propres journées techniques ou interventions (le CIBE pourra ainsi fournir un exemple de programme à décliner en régions, des interventions ou des supports pouvant compléter leur programme, ainsi que les fiches de communication...)
- > sur demande

9



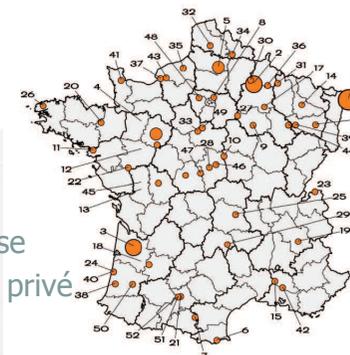
Rencontre des animateurs du bois énergie du CIBE

Promouvoir le BCIAT auprès des industriels

21 novembre 2014 - Tours

BCIAT: le contexte

- Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire
- Un dispositif du Fonds Chaleur depuis 2009
- Fonds chaleur amplifié sur les 3 ans à venir
- 52 projets en fonctionnement à ce jour
- Une cinquantaine en cours de réalisation
- Volonté de développer l'usage de la biomasse pour la production de chaleur dans le secteur privé
- Mission de promotion confiée à INDDIGO



BCIAT: le calendrier

- Clôture de l'Appel à Projets **le 30 janvier** à 12h00
- Contact avec les délégations régionales de l'ADEME en principe au plus tard le 1^{er} décembre pour le volet approvisionnement
- Mai 2015: sélection des projets par un comité national
- Juillet 2015: présentation des contrats avec les partenaires retenus
- Septembre 2015: présentation des résultats
- 01/09/2017 : mise en service des installations retenues (au plus tard)
- 01/02/2018 : date limite du déclenchement du comptage de la chaleur

BCIAT: les principes et critères d'éligibilité (1)

- Entreprises des secteurs industriels, tertiaire privé, agricoles
- Installations de production de chaleur à partir de biomasse en substitution d'une énergie fossile
- Production de chaleur supérieure à 1000 TEP/an
- Couplage possible à d'autres énergies renouvelables ou de récupération (sous conditions)
- Réseau de chaleur si densité > 1,5 MWh/an.ml et si 50% au moins d'EnRR
- Vigilance sur 5 points:
 - *Démarche d'économies d'énergie au préalable*
 - *Optimisation du dimensionnement thermique*
 - *Plan d'approvisionnement cohérent et sécurisé*
 - *Systèmes de traitement de fumées performants*
 - *Assurer le montage technique et financier*

BCIAT: les principes et critères d'éligibilité (2)

- Ressources biomasse éligibles
 - Définition article 19 de la loi Grenelle 2, reprise dans l'annexe 13 de l'AAP:
« Fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales issues de la terre et de la mer, de la sylviculture et des industries connexes ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et ménagers ».
 - Sont exclus: les céréales alimentaires destinées à la consommation humaine, les ordures résiduelles ménagères, les huiles végétales, les effluents d'élevage, les rafles de maïs semence
 - Pour une installation mélangeant biomasse et déchets, le taux de couverture biomasse doit être au minimum de 80%
 - RESPECT DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Régions prioritairement visées

- Toutes les Régions sont concernées
- Mission centrée en priorité sur les régions suivantes:
 - Auvergne
 - Bourgogne
 - Champagne Ardennes
 - Franche Comté
 - Languedoc Roussillon
 - Limousin
 - Midi Pyrénées
 - Rhône-Alpes

Le rôle des animateurs du CIBE et d'INDDIGO

- Rôle des animateurs du CIBE
 - Diffuser le plus largement possible ces informations
 - Faire remonter à INDDIGO les entreprises susceptibles d'être intéressées
- Rôle d'INDDIGO
 - Diffusion de l'information
 - Réponse aux questions des entreprises
 - Réalisation **d'études d'opportunités gratuites** pour les entreprises

Supports de communication

- Des fiches sectorielles disponibles auprès d'INDDIGO ou d'Elodie Payen, à diffuser le plus largement possible
 - Agroalimentaire
 - Bois (à venir)
 - Chimie
 - Maraîchage
 - Matériaux de construction
 - Papeteries cartonnerie
 - Tertiaire
 - Multisecteurs
- Des fiches exemples détaillées, disponibles auprès d'INDDIGO et de l'ADEME
- Un questionnaire à destination des entreprises, pour qualifier leur besoin:
 - <http://vip.sphinxonline.net/alter/Fondschaleur/questionnaire.htm> ,
- Le dossier complet du BCIAT à télécharger:
 - <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BCIAT%2020152014-56>

○ Merci de votre attention

Vos interlocuteurs: Nom : Sophie MOUSSEAU
Mail : s.mousseau@inddigo.com
Tél. : 06 65 41 93 23

Nom : Gaétan REMOND
Mail : g.remond@inddigo.com
Tél. : 01 45 23 49 02



25 novembre 2014
Numéro d'affaire – V 0

www.inddigo.com

Mission de promotion et de prospection de l'appel à projets BCIAT 2015 dans le cadre du Fonds Chaleur

1) Contexte

A l'heure du lancement de la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables est une nécessité écologique, économique et sociale pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

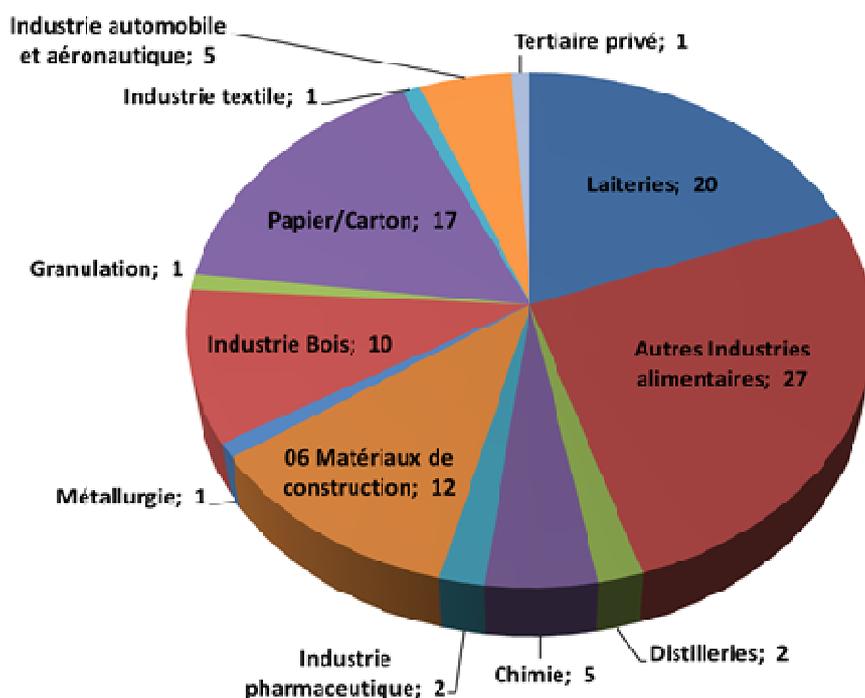
Avec le Fonds Chaleur qui va être amplifié dans les trois prochaines années, l'ADEME donne aux entreprises et aux collectivités les moyens d'agir pour répondre à plusieurs enjeux économiques et environnementaux dans une optique de développement durable :

- limiter sa dépendance à la hausse du coût des énergies fossiles,
- garantir ses approvisionnements énergétiques sur le long terme,
- réduire ses impacts environnementaux,
- réduire ses coûts de fonctionnement.
- développer l'emploi local

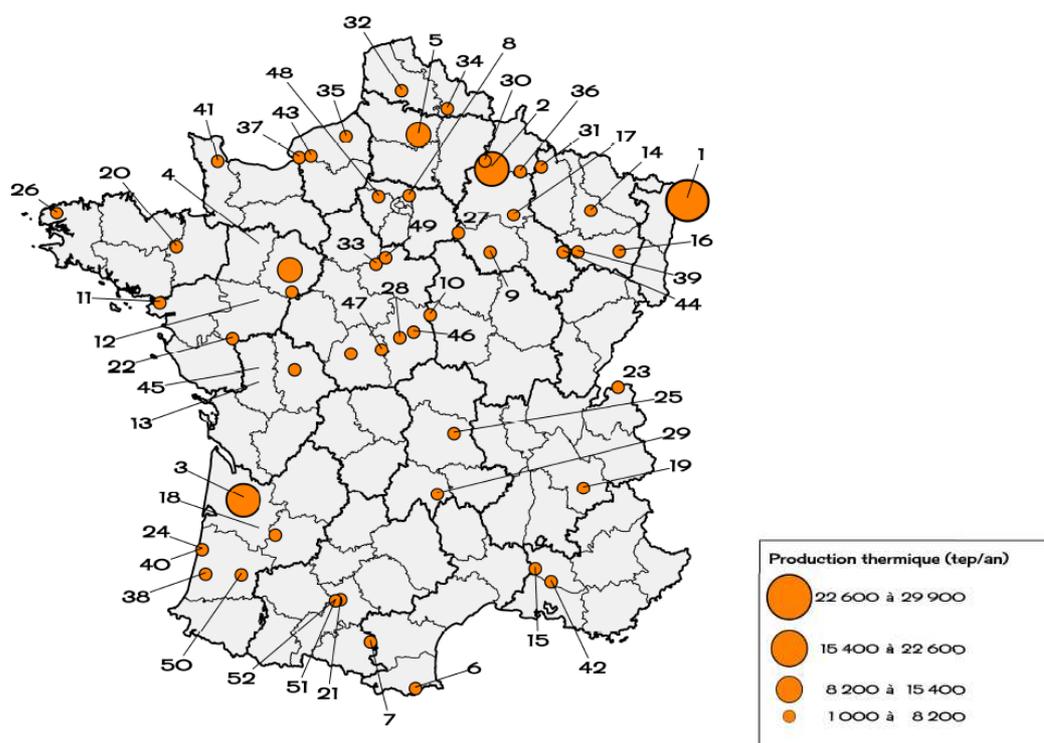
Le Fonds Chaleur doit permettre de répondre aux objectifs ambitieux qui ont été fixés à l'horizon 2020 pour les énergies renouvelables, avec une forte contribution de la biomasse.

Pour atteindre ces objectifs, l'ADEME lance chaque année depuis 2009 un appel à projets BCIAT afin de susciter le développement de projets de production de chaleur à partir de biomasse dans l'industrie, l'agriculture, et le tertiaire. Plus de 100 installations couvrant les différents secteurs d'activité (agroalimentaire, papier-carton, chimie, industrie du bois, etc.) sont en fonctionnement ou en cours de réalisation.

Nombre d'installations biomasse en cours par secteur d'activité (BCIAT 2009-2013)



Bilan des installations en fonctionnement BCIAT 2009-2014



N°	Nom du projet	Production thermique biomasse (tep)	N°	Nom du projet	Production thermique biomasse (tep)
1	ROQUETTE	29 880	27	SOUFFLET	3 328
2	CRISTANOL	17 548	28	GDF-MICHELIN	3 267
3	SOFIPROTEOL-BASSENS	15 477	29	EDF-BONILAIT	3 233
4	LTR Industries	10 920	30	EVERBAL	2 859
5	NESTLE-SITPA	8 627	31	IDEX-BEL	2 692
6	GDF-ARJOWIGGINS	7 458	32	NESTLE - HERTA	2 630
7	ACTIS	7 328	33	TEREOS (Méthanisation)	2 605
8	AEROPORT DE PARIS	6 707	34	EDF-CANDIA	2 517
9	DISLAUB	6 532	35	SCIERIE LEFEBVRE	2 513
10	BIOSYLVA	6 495	36	NESTLE CHALLERANGE	2 410
11	NEXT ENERGIES-EURIAL	5 765	37	ERAMET	2 311
12	GDF-PAPETERIE VARENNE	5 624	38	GASCOGNE WOOD PRODUCTS	2 266
13	EDF-BONILAIT	5 300	39	GDF-FROMAGERIE L'ERMITAGE	2 141
14	DELIPAPIER	5 164	40	GASCOGNE PAPER	1 997
15	GDF-EURENCO	4 858	41	DALKIA- MONT-BLANC	1 981
16	PAPETERIE DES VOSGES	4 742	42	AZUR DISTILLATION	1 979
17	DALKIA-MALTEUROP	4 600	43	TEREOS (Méthanisation)	1 885
18	GARNICA	4 589	44	BONGRAIN GERARD	1 859
19	GDF-PAPETERIES DE VIZILLE	4 574	45	BOIS FACTORY 36	1 797
20	GDF-ENTREMONT	4 534	46	TRIBALLAT	1 668
21	AIRBUS	4 475	47	DALKIA-MALTERIES FRANCO SUISSES	1 429
22	GDF-MICHELIN	4 345	48	ASTRIUM	1 383
23	GDF-PAPETERIE DU LEMAN	4 313	49	PLACOPLATRE	1 316
24	GDF-FP BOIS	3 890	50	LA MONTOISE DU BOIS	1 096
25	SOFIPROTEOL-LEZOUX	3 873	51	IMERYS - séchage de tuiles	1 067
26	SILL	3 520	52	IMERYS - Cuisson de tuiles	1 046

2) Périmètre de la prestation

Dans le cadre du lancement du BCIAT 2015, l'ADEME souhaite confier à un prestataire une mission de promotion du dispositif auprès des différents secteurs concernés. Cette prestation doit permettre d'établir une base de données des contacts établis ainsi qu'un portefeuille d'opérations potentielles (objectif indicatif d'opérations en portefeuille : 70). Cette mission sera axée prioritairement sur les régions suivantes : Bourgogne, Franche Comté, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Champagne Ardennes et Rhône Alpes. La région Picardie ne sera pas concernée par cette mission.

3) Objectifs de la mission

La mission sera réalisée pendant la période de candidature au BCIAT 2015 c'est à dire de septembre 2014 à janvier 2015. Elle aura pour objectifs :

- La réalisation de supports de communication respectant la charte graphique de l'ADEME : mailing, plaquette, fiches ciblées par secteur d'activité et tout support pertinent pour la réussite de la mission
- la constitution d'une base de données des entreprises cibles avec contacts spécifiques, notamment les responsables énergie et/ou environnement
- le démarchage de ces entreprises (mailing, téléphone, visite sur site, réunion d'information, ...) pour évaluer l'opportunité d'un projet et les caractéristiques techniques et économiques : besoins thermiques, fluide, puissance existante, combustible(s) utilisé(s) (nature, quantités et prix), ...
- la réalisation de notes d'opportunité réalisées sur une sélection du portefeuille en concertation avec l'ADEME (objectif indicatif : 15 notes d'opportunité). Cette note d'opportunité précisera les contours du projet biomasse, notamment sur le dimensionnement technique et financier ainsi que sur le plan d'approvisionnement.

4) Méthodologie

Le candidat à cette prestation nous proposera une méthodologie détaillée pour répondre aux objectifs de cette mission.

5) Ressources mises à disposition sur demande

- Etude de marché du bois énergie dans l'industrie ADEME-BLEZAT (2006)
- Appui à l'analyse des résultats du Fonds Chaleur pour le développement de la biomasse énergie dans l'industrie ADEME-BLEZAT 2013
- Outils de régionalisation des objectifs dans l'industrie ADEME-GALLILEO (2012) (un exemple régional pour la consultation et l'ensemble des outils régionaux au prestataire retenu)
- Fiches bois énergie dans l'industrie du CIBE
- Fiches exemples à suivre en ligne
- Bilan BCIAT 2009-2013
- Base de données ADEME de contacts mail issue notamment du téléchargement du cahier des charges des appels à projets BCIAT successifs (uniquement pour le prestataire retenu)
- Projet de cahier des charges BCIAT 2015

6) Livrables

Le prestataire remettra :

- Les différents supports de communication respectant la charte graphique de l'ADEME dans un format permettant des modifications ultérieures
- La base de données des entreprises démarchées avec les contacts caractérisés sous format informatique permettant des modifications ultérieures
- Le portefeuille des opérations potentielles avec les éléments de description techniques et économiques sous format Excel.
- Les notes d'opportunité, sous un format synthétique de quelques pages respectant la charte graphique de l'ADEME

7) Critères d'évaluation

L'offre du prestataire sera évaluée au regard des 3 critères pondérés suivants:

- 40% sur la méthodologie présentée et les compétences des intervenants
- 30% sur ses engagements en termes de nombres d'entreprises ciblées démarchées, nombre d'opérations caractérisées en portefeuille et nombre de notes d'opportunité.
- 30% sur le prix de la prestation

8) Suivi de l'étude

Un comité de pilotage sera mis en place pour la durée de la prestation afin d'orienter et de valider les travaux d'avancement de l'étude. Le comité de pilotage se réunira à 3 reprises à Angers, en présence du prestataire, à l'occasion de la réunion de démarrage, d'une réunion d'avancement à mi-parcours et de la réunion de restitution des résultats.

Parallèlement au comité de pilotage, des points téléphoniques réguliers sur la base de documents de travail intermédiaires sont à prévoir entre le prestataire et le responsable du projet ADEME afin que la mission réponde au mieux aux attentes de l'ADEME.

1^{er} COLLOQUE
NATIONAL
ÉNERGIE
INDUSTRIE



Gagnons en performance

Palais du Pharo
CENTRE DE CONGRÈS

MARSEILLE

18-19
mars 2015



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Programme Bulletin d'inscription

Retrouvez toutes les informations sur
www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

EN PARTENARIAT AVEC :



Gagnons en performance

L'industrie contribue à une consommation substantielle d'énergie : 1/4 de la consommation finale nationale d'énergie, 1/3 de la consommation d'électricité. Cette consommation induit des émissions importantes de gaz à effet de serre, une dépendance énergétique et des charges toujours plus conséquentes pour les industriels. La maîtrise des consommations et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie représentent donc des enjeux majeurs, tant sur les problématiques environnementales que pour des aspects de compétitivité de notre industrie.

Aussi, l'ADEME organise son premier colloque national de la performance énergétique dans l'industrie.

Un enjeu fort de ce colloque est d'offrir un espace de rencontres et d'échanges (formels et informels) sur l'innovation, les bonnes pratiques énergétiques, les démarches de management de l'énergie, l'obligation d'audit énergétique... pour les acteurs concernés : les industriels mais aussi les équipementiers, les fabricants, les opérateurs de services énergétiques et les équipes de recherche.

Palais du Pharo
CENTRE DE CONGRÈS
MARSEILLE
18-19
mars 2015



LE PROGRAMME

mercredi 18 mars 2015

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

⚡ 8h30 > 9h30

Accueil des participants

⚡ 9h30 > 9h45

Ouverture du colloque

⚡ 9h45 > 12h

Plénière

L'énergie, une question centrale pour la compétitivité industrielle

L'industrie représente 1/4 des consommations d'énergie de la France et possède des gisements d'économies d'énergie non négligeables. Dans un contexte de compétition internationale, la sobriété énergétique peut, mais surtout doit, être un élément décisif pour relancer la compétitivité des entreprises françaises.

Sur la base de retours d'expériences d'industriels qui se sont emparés du challenge de l'efficacité énergétique, mais aussi de témoignages d'entrepreneurs qui développent des solutions, des équipements énergétiquement performants, cette séquence introductive posera un premier tableau des freins et leviers à la performance énergétique en industrie.

Cette séquence interrogera également différents acteurs de promotion de l'efficacité énergétique en industrie, français ou étrangers, afin d'en évaluer les enjeux dans un contexte tant national qu'international.

⚡ 12h > 14h

Forum et cocktail déjeunatoire



mercredi 18 mars 2015 (suite)

⚡ 14h > 15h45

Ateliers au choix

Atelier 1 | Le management de l'énergie comme projet d'entreprise

EN PARTENARIAT AVEC :



Système de Management de l'Énergie, ISO 50 001, maintenance, indicateurs...

Les opportunités de réduction des consommations d'énergie sont souvent constituées d'actions techniques. Pour garantir la pérennité et la constante progression des gains, le système de management de l'énergie prend en compte les aspects organisationnels permettant de mettre en œuvre un plan d'actions d'économies d'énergie de manière plus systémique.

Ceci permet d'inscrire l'amélioration de la performance énergétique dans la durée en s'appuyant sur les différents piliers sur lesquels repose un système de management de l'énergie : engagement de la direction, responsable énergie (et/ou équipe énergie), revue énergétique, outils de comptage et de mesure, indicateurs, tableaux de bord, plan d'actions.

À travers des retours d'expérience et des témoignages cet atelier répondra aux différentes questions :

- ⚡ Quel intérêt ?
- ⚡ Par où commencer ?
- ⚡ Quels outils et méthodes pour mettre en place un système de management de l'énergie ?



Atelier 2 | L'intégration énergétique pour décupler la performance des process

EN PARTENARIAT AVEC :



Un nouveau regard grâce à l'utilisation de méthodes globales : méthodes des pincements, analyse exergétique...

Toucher l'équilibre d'un process de fabrication peut paraître risqué tant celui-ci peut être complexe. Toutefois, la seule juxtaposition des équipements et des procédés les plus efficaces ne permet pas d'optimiser de manière durable les consommations énergétiques d'un site industriel. Diminuer significativement la facture énergétique nécessite une réflexion sur l'utilisation de l'énergie non pas seulement à l'échelle de l'équipement mais surtout à l'échelle du site.

Au travers de témoignage d'industriels, de bureaux d'études et de présentations d'étude de cas, cet atelier exposera :

- ⚡ différentes méthodes d'analyses systémiques,
- ⚡ les avantages et les limites de ces méthodes,
- ⚡ les gains possibles.



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

⚡ 14h > 15h45

Atelier 3 | L'écoconception, une opportunité pour améliorer la performance énergétique des équipements

EN PARTENARIAT AVEC :



Renforcer la compétitivité de l'offre par des équipements industriels éco-efficients

La performance énergétique, et l'éco-efficience de manière générale, constituent désormais pour de nombreux fabricants des critères de différenciation dans l'offre de solutions vers leurs clients industriels. Mais plusieurs questions demeurent :

- ⚡ Comment faire accepter à un client le coût complet et pas seulement le coût d'acquisition d'un équipement ?
- ⚡ Comment intégrer l'éco-efficience dans le développement d'un équipement ?
- ⚡ Existe-t-il des soutiens à une telle démarche ?

Cet atelier se propose d'apporter des réponses à ces questions, notamment via les témoignages de plusieurs fabricants ou équipementiers.

⚡ 15h45 > 16h15

Pause

⚡ 16h15 > 18h

Plénière

Comment financer des investissements énergétiquement performants ?

Comment convaincre de la rentabilité de ces investissements ? Quels sont les acteurs clés, en interne et en externe (banques, société de services énergétiques, énergéticiens...) ? Comment financer l'innovation ?

La mise en œuvre d'un plan d'actions d'économies d'énergie peut se heurter à la barrière financière. Les entreprises peuvent avoir des difficultés à investir : manque de fonds, rentabilité du projet non suffisante, risques liés au développement d'innovations ou aux premières réalisations industrielles...

À travers des témoignages et retours d'expériences d'acteurs clés du secteur, cette séquence apportera un éclairage sur :

- ⚡ la manière d'analyser et de présenter son projet pour convaincre les décideurs financiers ;
- ⚡ l'intégration de la dimension efficacité énergétique dans les programmes d'investissements de l'outil industriel ;
- ⚡ La mobilisation de différents mécanismes comme le tiers financement, les Certificats d'économies d'énergie : bénéfiques, risques, modalités contractuelles.
- ⚡ Les modalités spécifiques de financement de l'innovation du programme Investissements d'Avenir géré par l'ADEME.



LE PROGRAMME

jeudi 19 mars 2015

⚡ 8h30 > 9h

Accueil

⚡ 9h > 10h

Plénière

Une diversité de projets de transition énergétique à des fins de développement économique : l'exemple de Provence-Côte d'Azur

Bassin industriel historique associant plate-formes pétro-chimiques et tissu de PME, la Région PACA est également un nœud essentiel dans l'approvisionnement énergétique de la France. C'est ainsi un terrain d'expérimentation innovant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour associer développement de l'industrie et des emplois et performance énergétique.

Des réalisations emblématiques en PACA seront présentées ainsi que les acteurs principaux et leurs compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique, afin d'illustrer la stratégie engagée par les partenaires régionaux : entreprises, organisations professionnelles, État, ADEME...

En effet, des actions très concrètes et d'autres à caractère plus stratégiques sont mises en œuvre : recensement des actions d'efficacité énergétique envisagées par les industriels (et ne trouvant pas d'écho au sein de leur entreprise pour leur réalisation), montage d'opérations collectives avec les partenaires financiers publics, réflexions sur la mobilisation des crédits en région et nationaux, réflexions sur la formation...

Cette plénière sera l'occasion de donner la parole aux porteurs de projets acteurs de cette transition économique.

⚡ 10h > 10h30

Pause



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

⚡ 10h30 > 12h15

Ateliers au choix

Atelier 4 | L'audit énergétique dans l'industrie

EN PARTENARIAT AVEC :



Actualité réglementaire, opportunités, rôle des bureaux d'études

À partir du 5 décembre 2015, les grandes entreprises devront obligatoirement réaliser un audit énergétique tous les 4 ans.

Que l'on soit une grande entreprise ou une PME, la réalisation d'un audit énergétique permet de réaliser un bilan de sa situation énergétique globale, d'estimer ses besoins énergétiques, de quantifier les potentiels d'économies d'énergie et de définir les actions nécessaires à la réalisation de ces économies et ce, en toute objectivité.

Grâce aux témoignages d'entreprises et de bureaux d'études, cet atelier abordera le **contexte réglementaire**, le déroulé d'un **audit** et son intérêt pour **passer à l'action**, l'**accompagnement** par des bureaux d'étude.

Atelier 5 | Énergies fatales : une manne à exploiter par les industriels

EN PARTENARIAT AVEC :



État des lieux des enjeux, solutions technologiques de valorisation, retours d'expériences

Des quantités substantielles d'énergies résiduelles issues des procédés industriels sont inexploitées. Ainsi environ 20% de la consommation de combustible de l'industrie est perdue sous forme de chaleur à plus de 100°C dans les chaudières, séchoirs et fours :

- ⚡ **au niveau du site industriel** : une valorisation de chaleur permet une valorisation économique, et constitue un élément de compétitivité ;
- ⚡ **au niveau du territoire** : l'énergie perdue peut être utilisée par des tiers ;
- ⚡ **au niveau du pays** : valoriser de la chaleur fatale permet de mieux gérer une énergie primaire importée.

À travers les retours d'expériences de différents industriels témoins, l'atelier propose d'apporter des réponses aux différentes questions d'entreprises souhaitant exploiter leurs chaleurs perdues :

- ⚡ **Comment identifier et évaluer les gisements de chaleur récupérable sur un site ?**
- ⚡ **Quelles solutions de valorisation existe-t-il ?**
- ⚡ **Quels sont les gains économiques ?**

jeudi 19 mars 2015 (suite)

10h30 > 12h15 Atelier 6 | Intégration des EnR et stratégies d'effacement : quels bénéfices pour les industriels ?

EN PARTENARIAT AVEC :



Enjeux dans l'industrie, spécificités de mise en oeuvre

Aujourd'hui, seulement 10% des combustibles utilisés dans l'industrie proviennent de sources renouvelables, principalement de la biomasse. Pourtant, l'intégration d'énergies renouvelables peut s'avérer particulièrement avantageuse pour les industriels. Cette stratégie de diversification de l'approvisionnement énergétique peut aussi s'accompagner d'une réflexion sur les capacités d'effacement permettant ainsi de réduire leur facture énergétique globale.

Sur la base de témoignages d'industriels, d'opérateurs et d'équipementiers du secteur, les échanges apporteront des réponses sur :

- ⚡ **Comment les énergies renouvelables peuvent-elles répondre à un besoin de chaleur et/ou d'électricité pour un industriel ?**
- ⚡ **Comment un industriel peut-il valoriser la flexibilité de son procédé par l'effacement ?**

12h15 > 14h Forum et cocktail déjeunatoire

14h > 15h45 Plénière

L'usine du futur

En cohérence avec la transition énergétique, la France doit gagner en compétitivité et maintenir de l'emploi industriel. De nouveaux modèles d'usines, dites du futur, sont à l'étude. Cette définition regroupe plusieurs approches mais ces usines du futur devront impérativement être plus efficaces en ressources (énergie et matière) et plus propres.

Des industriels, des experts et des institutionnels, aborderont les questions suivantes :

- ⚡ **Qu'est-ce qu'une usine du futur ?**
- ⚡ **Quelles initiatives d'usines du futur en cours ?**
- ⚡ **Quels acteurs mobilisés ?**
- ⚡ **Quelles synergies dans les politiques publiques actuelles et à venir ?**

15h45 > 16h Conclusion

Bulletin d'inscription Colloque Énergie Industrie 18 & 19 mars 2015

Veillez compléter intégralement le bulletin d'inscription, et l'adresser à :
ADEME - Brigitte BOUHOURS - Régisseur des recettes 27, rue Louis Vicat
75737 PARIS cedex 15 - Tél : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

**À RETOURNER
avant le
11 mars 2015**

Madame Monsieur
Nom (en capitales) :
Prénom :
Organisme/société :

Merci de préciser si vous êtes un/une : Collectivité Entreprise
 Centre de recherche / Laboratoire Organisme consulaire Bureau d'études / Éco-entreprise
 Service / Agence de l'État Association Autre, précisez :

Fonction : Dirigeant / Élu Directeur / Chef de service Ingénieur / Technicien
 Chargé de mission / Chef de projet Chercheur / Enseignant Autre, précisez :
Direction/département/service :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : Courriel (obligatoire) :
Téléphone fixe : Téléphone portable : Fax :

Mode de transport principal pour vous rendre au colloque :
 Voiture Co-voiturage Train En vélo
 Avion Transport en commun (bus - métro - tram) À pied

Je m'inscris pour (cochez la case de votre choix)

Les 18 et 19 mars 2015 Uniquement le 18 mars Uniquement le 19 mars

J'assisterai aux ateliers et cocktail suivants

Mercredi 18 mars : 14 h - 15 h 45 (cochez une case)

- Atelier 1 : Le management de l'énergie comme projet d'entreprise
- Atelier 2 : Intégration énergétique : repenser vos procédés
- Atelier 3 : L'écoconception, une opportunité pour améliorer la performance énergétique des équipements



Mercredi 18 mars, au choix : - Visite guidée du MuCEM (18h30-20h) Oui Non
- Découverte de la rade en bateau (18h30-20h) Oui Non

Jeudi 19 mars : 10 h 30 - 12 h 15 (cochez une case)

- Atelier 4 : L'audit énergétique dans l'industrie
- Atelier 5 : Énergies fatales : une manne à exploiter par les industriels
- Atelier 6 : Intégration des EnR et stratégies d'effacement : quels bénéfices pour les industriels ?

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires) :

Droits d'inscription

2 jours au prix de 350 € / personne* 1 jour au prix de 250 € / personne*

Tarif préférentiel

Merci de contacter l'organisation du colloque

Suite au dos .../...

Règlement

au comptant (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français) :

- via le site dédié www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr (paiement sécurisé)
- par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

à réception d'une facture

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME
- par virement ou par mandat administratif à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME
 - avant l'événement
 - sur service fait

En indiquant dans le libellé du virement « Colloque Énergie Industrie 2015 » et le nom du (des) participant(s).
Trésorerie Générale de Maine et Loire, 1 rue Talot, BP 84112, 49041 ANGERS cedex 01 - code banque : 10071
code guichet : 49000 - N° de compte : 00001000206 - Clé : 07 - N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 8413Z
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607 BIC TRPUFRP1

* Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. En nous confiant vos coordonnées vous pouvez être amenés à être également informés de nos autres manifestations et éditions par mèl ou courrier : si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le préciser en cochant la case ici

Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 11 mars 2015

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous inscrire directement sur ce site dédié à la rubrique « inscription » :

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

MODIFICATION/ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au plus tard le 11 mars 2015. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Votre demande devra être adressée à Brigitte Bouhours
Régisseur des Recettes - 27, rue Louis Vicat - 75737 PARIS cedex 15
Ce colloque ne relevant pas d'une action de formation,
l'ADEME ne délivrera pas de convention.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATES ET HORAIRES

Mercredi 18 mars 2015

Accueil des participants à partir de 8h30

Horaires du colloque : 9h30 - 18h

Judi 19 mars 2015

Accueil des participants à partir de 8h30

Horaires du colloque : 9h - 16h

TRANSPORT

Itinéraire pour vous rendre au Palais du Pharo depuis la gare St Charles en transports en commun

- Prendre le métro 1, descendre au « Vieux Port » puis prendre le bus N°83 arrêt « Le Pharo ».
- Du Vieux Port au Pharo : 15 mn de marche le long du quai de Rive Neuve puis en longeant la rue Charles Livon.

Vous arrivez par le train

Vous pourrez bénéficier d'une réduction (1) sur vos billets de train aller-retour à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF Congrès que vous nous adresserons avec votre confirmation d'inscription. Conservez ce fichet avec vos billets pour le présenter au contrôleur.

(1) sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit.

Plus d'informations sur la gare de Marseille :

www.gares-en-mouvement.com

Location de vélos

Découvrez le vélo sur <https://abo-marseille.cyclocity.fr>

Vous arrivez en voiture

- En provenance de Lyon : A7 puis A51
- En provenance de Nice : A8 puis A52 puis A50 - Boulevard Rabateau - Avenue du Prado - Corniche Kennedy puis Avenue Pasteur

- En provenance de Barcelone : A9 puis A7 puis A50 ou A55 Tunnel Prado - Carénage direction Pharo/Les Catalans

Parkings

- 50 m, Parking Omniparc Epolia (400 places)
- 700 m, Parking Vieux-Port la Criée Vinci Park (308 places)
- 900 m, Parking Estienne d'Orves Gagneraud (655 places)

Vous arrivez en avion

Aéroport Marseille Provence - 13700 Marignane

Tél. : 04 42 14 14 14

contact@marseille-provence.aeroport.fr

www.marseille.aeroport.fr

L'aéroport de Marignane est situé à 25 km de Marseille centre. Des navettes entre la gare Saint-Charles et l'aéroport partent toutes les 20 mn.

Vous arrivez en bateau

Gare maritime - 23, place Joliette 13002 Marseille

Tél. : 04 91 39 45 66

www.marseille-port.fr

Plus d'informations sur les moyens d'accès à Marseille et les transports en commun :

www.marseille-tourisme.com/fr/marseille-pratique/acces-et-transports

www.rtm.fr/guide-voyageur/se-deplacer

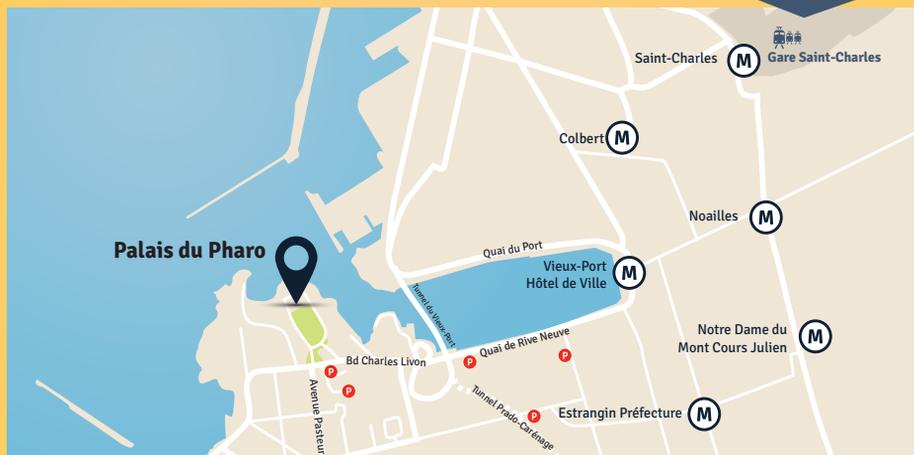
HÉBERGEMENT

L'hébergement est à la charge de chaque participant. Retrouvez un lien vers une centrale de réservation dédié au colloque sur notre site :

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

Il existe aussi différents sites de réservation dont

www.venero.com



MOYENS D'ACCÈS

Itinéraire pour vous rendre au Palais du Pharo depuis la gare St Charles en transports en commun :

- Prendre le métro 1, descendre au «Vieux Port» puis prendre le bus N°83 arrêt «Le Pharo».
- Du Vieux Port au Pharo : 15 mn de marche le long du quai de Rive Neuve puis en longeant la rue Charles Livon.

Location de vélos

Découvrez le vélo sur <https://abo-marseille.cyclocity.fr>



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr